

NOTICE

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION 2021/2022

Composition du dossier :

- Dossier d'inscription 2021/2022 (un seul dossier pour tous les enfants),
- Règlement intérieur et coupon à renseigner (dernière page)
- Contrat de prélèvement automatique
- Guide d'utilisation du portail famille

Nota bene : les tarifs seront votés lors du conseil municipal du 14 juin 2021 et seront ensuite consultable sur le site internet www.limas.fr

Documents à renvoyer à la mairie pour le 14 juin 2021 :

- Dossier d'inscription 2021/2022 renseigné et accompagné de l'ensemble des pièces demandées, à savoir :
 - Photocopie de justificatif de domicile de moins de trois mois
 - Attestation d'assurance responsabilité civile 2021/2022
 - Attestation d'assurance extra-scolaire
 - Photocopie du carnet de vaccinations
 - En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou alterné
 - Attestation CAF ou MSA portant le numéro d'allocataire
 - RIB et contrat daté et signé pour prélèvement automatique obligatoire (sauf si le prélèvement automatique est déjà mis en place)
 - Justificatifs de travail des deux parents (pour le périscolaire)
- Coupon règlement intérieur signé,

